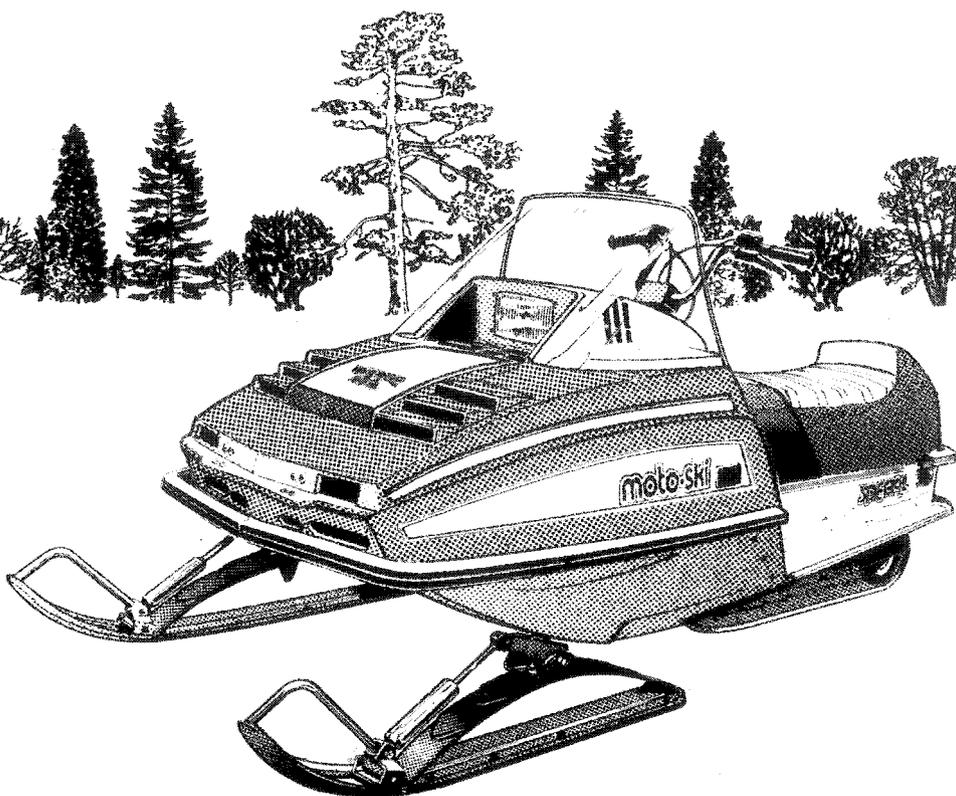


MANUEL DU CONDUCTEUR 1982



MIRAGE

I / II & Spécial

® * Marques de commerce de Bombardier Inc.

Tous droits réservés © Bombardier Inc.

modèle _____

no d'identification _____

date de l'achat _____

expiration de la garantie _____

Faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente

ESTAMPILLE DU CONCESSIONNAIRE

PUBLICATIONS TECHNIQUES
DIVISION DU SERVICE
BOMBARDIER INC.
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA, J0E 2L0

Les marques de commerce suivantes
sont des marques de Bombardier Inc.

BOMBARDIER	EVEREST	MOTO-SKI
SKI-DOO	CITATION	FUTURA
ALPINE	OLYMPIQUE	SPIRIT
BLIZZARD	T'NT	NUVIK
CARRY-BOOSE	NORDIK	MIRAGE
ÉLAN	SKANDIC	SUPER SONIC
ÉLITE		ULTRA SONIC
GRAND PRIX SPÉCIAL		

Ce manuel du conducteur ainsi que le "Guide de sécurité pour le motoneigiste" ont pour but d'aider le conducteur de motoneige à se familiariser avec son véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, et de lui fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces manuels devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Pour toute question concernant la garantie et ses applications, veuillez consulter la section "Questions les plus fréquentes", ou adressez-vous à votre concessionnaire.

Le présent manuel fait usage des symboles qui suivent.

 **AVERTISSEMENT:** Avertit d'un risque de blessure.

 **ATTENTION:** Avertit d'un risque d'endommagement du véhicule ou d'une pièce.

 **REMARQUE:** Annonce une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce manuel permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.

La plupart des données sont imprimées à la fois en unités métriques et en unités ordinaires (système anglais). Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion sont complétés en chiffres ronds, pour plus de facilité.

Pour de plus amples informations sur l'entretien et la réparation, il est possible d'obtenir du fabricant un Manuel de réparation complet.

SÉCURITÉ SUR MOTONEIGE

Prenez toujours les précautions suivantes:

- Vérifiez si l'accélérateur fonctionne librement avant de faire démarrer le moteur.
- Ne faites jamais tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement et le garde-poulie ne sont pas en place.
- Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le capot n'est pas en place.
- L'essence est un liquide inflammable, donc dangereux. Pour vous en servir, choisissez un endroit bien aéré et arrêtez le moteur. Ne fumez pas. Si vous décelez en cours de route des émanations d'essence, vous devez en déterminer la cause immédiatement et remédier à cette situation.
- Maintenez toujours votre véhicule en parfait état.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler sur l'asphalte, la terre battue ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et des états.
- N'installez que des pièces de rechange standard et jamais de plaques pour augmenter l'écartement des skis, de pare-chocs ou de porte-bagages, etc., car ces pièces pourraient compromettre la stabilité et la sûreté du véhicule. Évitez d'ajouter des accessoires qui modifieraient la forme de base du véhicule.
- Pour arrêter le moteur, actionnez l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit, ou coupez le contact avec la clé.
- Si le véhicule est remis à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche opaque.
- Ne lubrifiez pas les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- Effectuez toutes les opérations d'entretien de la façon décrite dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté.
- Nettoyer et vérifier les phares.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE DE TOUS LES PASSAGES MARQUÉS "AVERTISSEMENT" ET "ATTENTION" QUI SE TROUVENT DANS CE MANUEL ET SUR LE VÉHICULE.

Ce véhicule est fabriqué de pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. Toutes les attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures anglaises ordinaires. L'utilisation d'attaches inadéquates ou l'agencement des deux (2) types d'attaches peut entraîner des dommages au véhicule ou d'éventuelles blessures à son conducteur.

CE MANUEL DOIT DEMEURER AVEC LE VÉHICULE AU MOMENT D'UNE REVENTE.

TABLE DES MATIÈRES

GARANTIE LIMITÉE 1982	4
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	6
LISTE DES DISTRIBUTEURS	8
IDENTIFICATION DU VÉHICULE	9
COMMANDES Manette de l'accélérateur, manette du frein, commutateur allumage/éclairage, commutateur d'éclairage, interrupteur d'urgence, interrupteur d'éclairage, démarreur manuel, amorceur, capuchon coupe-circuit, indicateur de vitesse (facultatif pour certains modèles), capot, coffret de rangement, support pour bougies, indicateur de niveau d'essence, courroie d'entraînement de rechange	10
RODAGE Rodage, révision, vérifications à effectuer	13
CARBURANT Type d'essence recommandé, type d'huile recommandé, huile à injection	15
AVANT DE DÉMARRER Vérifications à effectuer	16
DÉMARRAGE Démarrage manuel, démarrage électrique, câble de démarrage	16
LUBRIFICATION Fréquence, poulie motrice, mécanisme de direction, niveau d'huile du carter de chaîne, essieu moteur, suspension	19
ENTRETIEN Tableau, état de la courroie d'entraînement, courroie d'entraînement neuve, dépose du garde-poulie et de la courroie d'entraînement, état du frein, réglage du frein, réglage du contacteur du feu d'arrêt, bougie(s), batterie, état de la chenille, tension et alignement de la chenille, état de la suspension, réglage de la suspension, poulie motrice, mécanisme de direction, réglage de la direction, attaches du silencieux, réglage du carburateur, réglage de la pompe d'injection d'huile, courroie du ventilateur, écrous de culasse, écrous du support moteur, visée du faisceau, remplacement des ampoules, inspection générale	21
REMISAGE Chenille, suspension, skis, commandes, carter de chaîne, poulie motrice, réservoir à essence et carburateur(s), lubrification des cylindres, batterie, dépose et installation de la batterie, châssis, inspection générale	31
MISE EN ORDRE Vérifications à effectuer	35
INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT	36
OUTILS	38
FICHE TECHNIQUE	39
SCHÉMAS DE CÂBLAGE	41
GUIDE SI	44
CHANGEMENT D'ADRESSE OU TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ	47

1 - DURÉE

BOMBARDIER® INC., en tant que fabricant, garantit chaque motoneige MOTO-SKI® 1982 vendue au détail, comme véhicule neuf et non utilisé, par un concessionnaire autorisé MOTO-SKI pour:

- 12 mois consécutifs dans le cas des modèles SPIRIT*, MIRAGE*, FUTURA®
- 90 jours consécutifs dans le cas des modèles SONIC* et ULTRA SONIC* assujettis aux conditions suivantes:
 1. Si la livraison est effectuée après le 31 mars d'une année et avant le 1er décembre de la même année, la présente garantie de 90 jours entrera en vigueur le 1er décembre.
 2. Si la livraison est effectuée le ou après le 2 janvier mais avant le 31 mars d'une année, toute portion non utilisée de la période de 90 jours sera reportée à l'hiver suivant, soit à compter du 1er décembre de la même année.

2 - CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant ladite période de garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer et/ou remplacer, à son choix, les pièces qui, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, présenteront une défectuosité de matériau et/ou de fabrication. Le remplacement par une pièce d'origine BOMBARDIER et/ou la réparation sera effectuée sans frais de pièces ou de main-d'oeuvre, par un concessionnaire autorisé MOTO-SKI.

3 - TOUT TRAVAIL SOUS GARANTIE SERA EFFECTUÉ À LA CONDITION SUIVANTE

Que le client présente au concessionnaire chargé du travail, la copie cartonnée de la Carte d'enregistrement de garantie BOMBARDIER qu'il a reçue du concessionnaire à l'achat de son véhicule.

4 - TRANSFERT

La présente garantie peut être transférée au(x) propriétaire(s) subséquent(s), pour le reste de sa durée, à partir de la date de la première vente.

5 - EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Les pièces endommagées par une usure normale, comme, entre autres:
 - courroies d'entraînement
 - glissières
 - bougies
 - rupteurs
 - lisses de ski
- les pièces de rechange et/ou accessoires qui ne sont pas d'origine BOMBARDIER;
- les dommages résultant de l'installation de pièces autres que les pièces d'origine BOMBARDIER;
- une batterie sulfatée;

- les dommages causés par un manque à satisfaire aux règles d'entretien décrites dans le Manuel du conducteur, étant entendu que toutes les opérations d'entretien y compris les frais de main-d'oeuvre, le coût des pièces, les lubrifiants, les mises au point et/ou les réglages seront aux frais du client;
- les véhicules utilisés lors de compétitions organisées;
- tous les accessoires facultatifs installés sur la motoneige; tous les accessoires et pièces de rechange sont assujettis à leur garantie particulière, s'il en est;
- les dommages résultant d'un accident, d'un incendie ou d'autres événements fortuits, d'une mauvaise utilisation du véhicule, d'un abus ou d'une négligence;
- les dommages résultant de modifications de la motoneige non approuvées par écrit par BOMBARDIER;
- les pertes subies par le propriétaire comme, entre autres, les frais de transport, remorquage, appels téléphoniques, taxi, ou tous autres dommages indirects.

Certains états ou certaines provinces n'admettent pas l'exclusion ou la limitation portant sur les dommages imprévus ou indirects; par conséquent cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer.

6 - GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES

La présente garantie confère des droits spécifiques à son titulaire, lequel peut également avoir d'autres droits juridiques, variables d'un état à l'autre, ou d'une province à l'autre. Là où elle s'applique, la présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de BOMBARDIER INC., ses distributeurs et/ou ses concessionnaires autorisés, y compris toute garantie d'accommodement pour quelque raison que ce soit; autrement, la durée de la garantie implicite se limite à la durée de la présente garantie. Toutefois, certains états ou certaines provinces n'admettant aucune limite quant à la durée d'une garantie implicite, la limitation ci-avant peut ne pas s'appliquer.

Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente. Dans le cas où cette indication ne serait pas respectée, ni BOMBARDIER ni aucune autre personne, ne pourra être tenue responsable de modifications apportées à la présente garantie.

7 - FACE À UN PROBLÈME

Face à un problème d'entretien ou à quelqu'autre difficulté, nous vous suggérons:

1. d'essayer de résoudre le problème avec votre concessionnaire ou son gérant de service;
2. si le concessionnaire ne peut résoudre le problème, d'écrire à votre distributeur régional (voir "Liste des distributeurs" dans le Manuel du conducteur);
3. si votre cas n'est toujours pas réglé, de nous écrire finalement à:

Bombardier Inc.
 Département de Service
 Division des produits récréatifs
 Valcourt, Québec, Canada, J0E 2L0

Janvier 1981

Bombardier Inc.
 Valcourt, Québec, Canada, J0E 2L0

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée? Car en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

R: Votre garantie est valide chez n'importe quel concessionnaire autorisé du produit en question. La carte d'enregistrement constitue l'élément clé fournissant au concessionnaire tous les renseignements qui lui sont nécessaires pour remplir les formules de réclamation sous garantie. Les informations qu'elle contient servent également à communiquer aux clients un éventuel rappel sécuritaire.

Q: Comment puis-je savoir si mon véhicule a été enregistré auprès du fabricant?

R: Lorsque vous achetez une motoneige, le concessionnaire doit remplir la Carte d'enregistrement de garantie, puis la faire parvenir au fabricant. VOTRE CONCESSIONNAIRE DOIT VOUS REMETTRE LA COPIE CARTONNÉE DE L'ENREGISTREMENT DE VOTRE VÉHICULE.

Q: J'ai acheté ma motoneige dans la province de Québec, mais c'est en Ontario que je l'utilise. Est-ce que le concessionnaire de ma région en Ontario peut accepter d'effectuer sur ma motoneige les travaux couverts par la garantie?

R: Oui, n'importe quel concessionnaire en Amérique du Nord peut effectuer les réparations couvertes par la garantie, à condition que le client lui présente sa Carte d'enregistrement de garantie.

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

R: Dans le Manuel du conducteur.

Q: Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Manuel du conducteur?

R: La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle. Toutefois, si un bris ou une panne surviennent à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conformes au Manuel du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne seront pas couverts par la garantie. Il en va de même des opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage, du carburateur, de l'injection d'huile et/ou du mélange d'huile.

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus?

R: Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter votre concessionnaire.

Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?

R: Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.

Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie?

R: Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.

Q: Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la période de garantie?

R: Oui, pourvu que le véhicule ait déjà été enregistré auprès du fabricant. Il faut, de plus, que la carte de transfert de propriété qui se trouve à la fin de ce manuel, soit remplie et expédiée à Bombardier Inc.

Q: Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?

R: Votre concessionnaire et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction, en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par la division du Service ou celle des Ventes, chez votre concessionnaire. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Ainsi, en cas de problème qui n'aurait pas été résolu à votre satisfaction, nous vous suggérons de discuter de votre problème avec un des gérants chez votre concessionnaire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, contacter le concessionnaire lui-même ou le gérant général.

LISTE DES DISTRIBUTEURS

DISTRIBUTEURS CANADIENS

ALPINE DISTRIBUTORS LIMITED
Kalamalka Lake Road
P.O. Box 159
Vernon, Colombie Britannique, V1T 6M2
(604) 545-1314
Colombie Britannique

ÉQUIPEMENTS ARNAUD LIMITÉE
469 rue Arnaud
Sept-Îles, Québec, G4R 3B3
(418) 962-5545
Labrador City, Wabush, Sept Îles

BOMBARDIER INC.
DISTRIBUTEUR DE L'EST DU
CANADA
Division Atlantique
P.O. Box 670
Shediac, Nouveau-Brunswick, E0A 3G0
(506) 532-4454
**Îles-de-la Madeleine, Nouvelle-Écosse,
Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-
Edouard**

BOMBARDIER INC.
DISTRIBUTEUR DE L'EST DU
CANADA
Division du Québec
1350 Boulevard Nobel
Boucherville, Québec, J4B 1A1
(514) 527-2469 or 655-6121
Québec

BOMBARDIER INC.
DISTRIBUTEUR DE L'EST DU
CANADA
Division de l'Ontario
230 Bayview Drive
Barrie, Ontario, L4M 2Y8
(705) 728-8600
Ontario

TRACT EQUIPMENT
14325 - 114th Avenue
Edmonton, Alberta, T5M 2Y8
(403) 452-9910
**Alberta et District de Mackenzie
(T.N.O.)**

STEERS LIMITED
373 Water Street
Box 1388
St-Jean, Terre-Neuve, A1C 5N7
(709) 722-1525
**Terre-Neuve, Labrador (à l'exception
de Labrador City et Wabush)**

CONSOLIDATED TURF (1965)
EQUIP LTD
972 Powell Avenue
Winnipeg, Manitoba, R3H 0H6
(204) 633-7276
**Manitoba, Saskatchewan et quelques
régions de l'Ontario**

DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

BOMBARDIER CORPORATION
4505 West Superior Street
C.P. 6106
Duluth, Minnesota 55806
(218) 628-2881
**Dakota du Nord, Dakota du Sud,
Minnesota, Wisconsin, Iowa, Illinois
Missouri, Michigan, Indiana, Ohio (à
l'exception de la moitié est), Wyoming
du Nord, Idaho du Nord, Tennessee,
Kentucky, Washington, Virginie,
Virginie Ouest**

ELLIOTT & HUTCHINS INC.
East Main Street Road
Malone, New York 12953
(518) 483-4411
**New York, Massachusetts, Connecticut,
Rhode Island, Pennsylvanie, New
Jersey, Maryland, Delaware, District
de Columbia, moitié est de l'Ohio,
Maine, New Hampshire, Vermont**

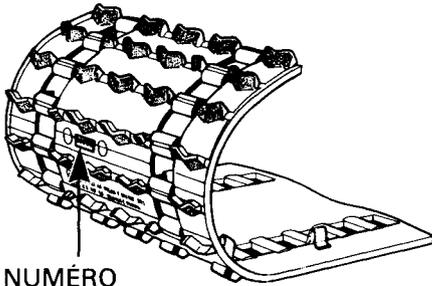
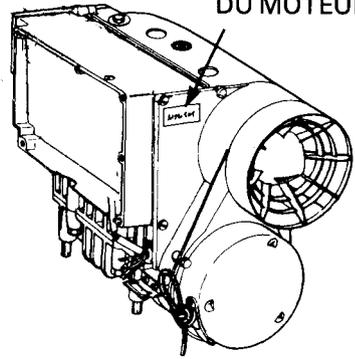
MILLER EQUIPMENT AND
RECREATIONAL CENTER
1049 Whitney Road
Anchorage, Alaska 99501
(907) 274-9513
Alaska

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

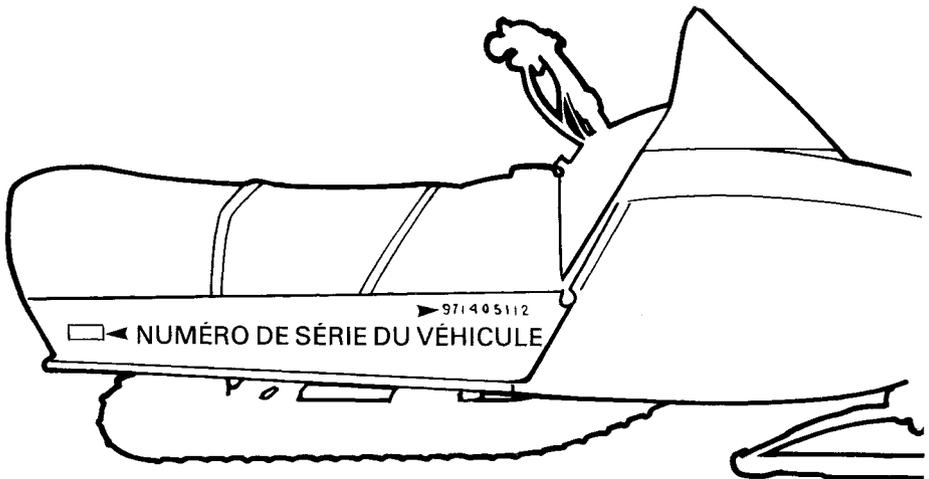
Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou si votre véhicule était volé.

C'est pourquoi, nous vous indiquons la façon de retrouver facilement les numéros de série dont vous pouvez avoir besoin.

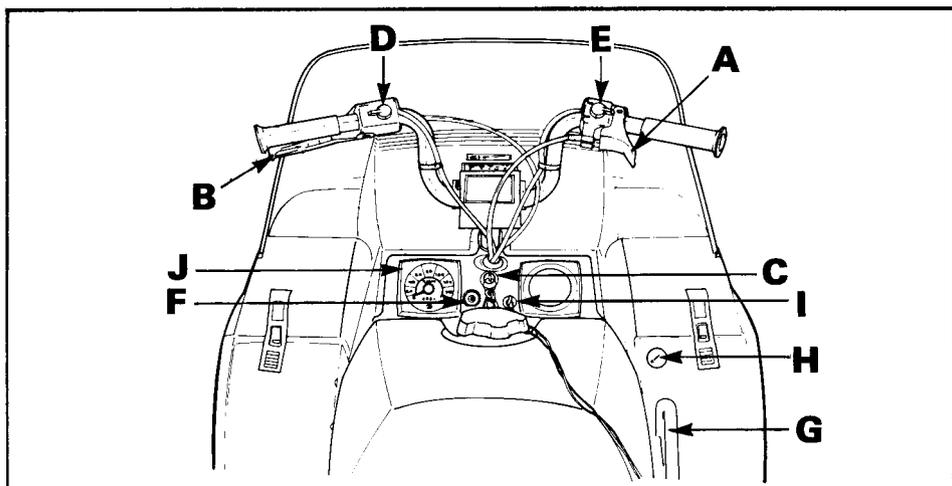
NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR



NUMÉRO DE SÉRIE DE LA CHENILLE



○ REMARQUE: Il est fortement recommandé de prendre note de tous les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances. Cette précaution s'avérerait sûrement des plus utiles en cas de vol.



- A) Manette de l'accélérateur
- B) Manette du frein
- C) Commutateur allumage/éclairage
- D) Commutateur d'éclairage
- E) Interrupteur d'urgence
- F) Interrupteur d'éclairage (modèle électrique)

- G) Démarreur manuel
- H) Amorceur
- I) Capuchon coupe-circuit
- J) Indicateur de vitesse (facultatif pour certains modèles)

A) Manette de l'accélérateur

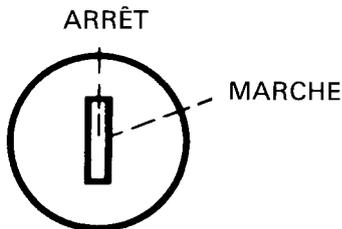
Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès que l'on cesse d'actionner la manette.

B) Manette du frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, de même qu'au type de terrain et de neige.

C) Commutateur allumage/éclairage

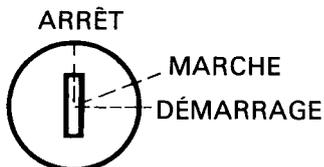
Démarrage manuel



Commutateur à 2 positions (MARCHÉ/ ARRÊT). Pour faire démarrer le moteur, tourner la clé vers la droite (position MARCHÉ); pour l'arrêter, tourner vers la gauche (position ARRÊT).

Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur démarre.

Démarrage électrique



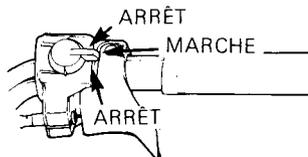
Commutateur à 3 positions (ARRÊT/MARCHÉ/DÉMARRAGE). Pour faire démarrer le moteur, tourner la clé vers la droite (position "DÉMARRAGE") et la tenir. Dès que le moteur tourne, laisser la clé revenir à "MARCHÉ". Pour arrêter le moteur, tourner la clé vers la gauche (position "ARRÊT").

ATTENTION: En tenant la clé à la position DÉMARRAGE une fois le moteur démarré, on risque d'endommager le démarreur.

D) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut (feu de route) ou vers le bas (feu de croisement).

E) Interrupteur d'urgence



Interrupteur à 3 positions placé sur la poignée droite du guidon.

Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, pousser le levier à la position "ARRÊT" du haut ou du bas.

Pour faire démarrer le moteur, s'assurer que le levier est à la position "MARCHÉ" au milieu.

AVERTISSEMENT: Pour des raisons de sécurité, l'interrupteur d'urgence est facile d'accès; prendre garde de ne pas l'actionner par inadvertance.

Dès la première sortie, le conducteur devrait se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises. Il développera ainsi un réflexe qui lui sera très utile en cas d'urgence.

AVERTISSEMENT: Il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

F) Interrupteur d'éclairage (modèles à démarrage électrique)

Commande à deux positions. Pour allumer le phare et le feu arrière, tirer le bouton. (Le commutateur d'allumage doit être à MARCHÉ).

G) Démarreur manuel

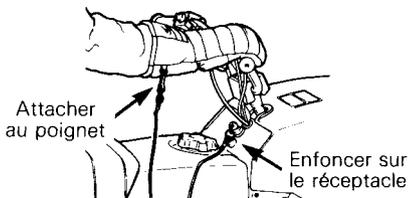
Dispositif à rebobinage automatique, placé du côté droit du véhicule. Pour connaître la façon adéquate de l'utiliser, voir Démarrage p. 16.

H) Amorceur

Commande à deux positions. Tirer et pousser 2 ou 3 fois le bouton pour faire fonctionner le dispositif. Toujours actionner l'amorceur pour démarrer lorsque le moteur est froid. L'emploi en est cependant inutile lorsque le moteur est encore chaud.

I) Capuchon coupe-circuit

Rattacher la corde du dispositif au conducteur (par exemple au poignet). Bien enfoncer le capuchon sur son réceptacle avant de faire démarrer le moteur.



En cas d'urgence, retirer le capuchon de son réceptacle et le moteur s'arrêtera automatiquement.

REMARQUE: Le capuchon doit toujours être bien en place pour que le moteur fonctionne.

◆ **AVERTISSEMENT:** Si le capuchon coupe-circuit a été actionné pour cause d'urgence, il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

J) Indicateur de vitesse

Dispositif relié directement à l'essieu moteur. Cadran à lecture directe. Un odomètre enregistre la distance parcourue.

Capot

Tirer l'attache vers le bas pour décrocher le capot du dispositif d'ancrage.

○ **REMARQUE:** Soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

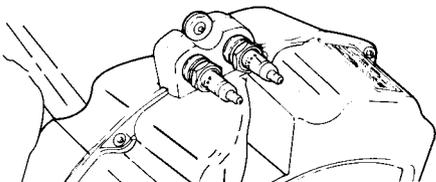
◆ **AVERTISSEMENT:** Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le capot n'est pas en place, fermé ou attaché.

Coffret de rangement

Placé sous le capot. Pour y accéder, basculer ce dernier. Le meilleur endroit pour remiser les câbles, la trousse de premiers soins, etc.

Support pour bougies

Les bougies de rechange peuvent être rangées dans les orifices spécialement prévus dans le silencieux d'admission.



Indicateur de niveau d'essence

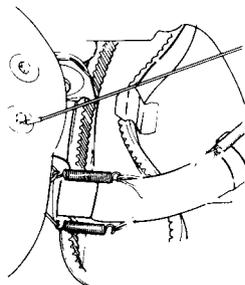
Pour vérifier le niveau d'essence, dévisser le bouchon du réservoir et sortir la jauge.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une allumette ou d'une flamme.

Courroie d'entraînement de rechange

Une courroie de rechange peut être fixée dans la pince de la coque.

◆ **AVERTISSEMENT:** Lors de la dépose ou de l'installation de la courroie d'entraînement, prendre garde de ne pas se brûler sur la tuyauterie d'échappement.



Fusible

(Modèle électrique)

Le système de démarrage est protégé par un fusible de 30 ampères. Le porte-fusible est situé près de la batterie. Si le moteur ne veut pas démarrer, vérifier ce fusible et le remplacer s'il y a lieu.

Les accessoires sont protégés par un fusible de 15 ampères. Le porte-fusible est situé près de l'interrupteur d'allumage. Si les accessoires cessent de fonctionner, vérifier ce fusible et le remplacer s'il y a lieu.

Décompresseur

(Modèles ayant cet accessoire)

Tirette à 2 positions OUVERT/FERMÉ. Pour l'actionner, tirer complètement.

▼ **ATTENTION:** Le décompresseur facilite le démarrage, en réduisant la compression du moteur. Repousser la tirette dès que le moteur tourne, pour ne pas endommager ce dernier.

Les moteurs Bombardier-Rotax doivent subir une période de rodage avant de fournir leur puissance maximale. Pendant cette période de rodage (10 à 15 heures de marche), le régime du moteur ne doit pas dépasser les 3/4 de sa puissance nette. Cependant, bien qu'il faille éviter de maintenir une vitesse élevée et de surchauffer le véhicule, il est recommandé de soumettre un moteur en cours de rodage à quelques accélérations vigoureuses ainsi qu'à de fréquentes variations de régime.

○ **REMARQUE:** Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 15-25 km (10-15 milles)

Révision

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par votre concessionnaire, et ce, à la première de ces deux éventualités: après les 10 premières heures d'utilisation ou 30 jours après l'achat.

Par la même occasion, vous pourrez discuter avec votre concessionnaire de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	✓
Réglage de l'allumage	
Tension de la courroie du ventilateur	
État des bougies (enlever et nettoyer)	
Réglage du carburateur; réglage de la pompe d'injection d'huile	
Écrous de culasse	
Écrous du support moteur	
Attaches du silencieux	
Niveau d'huile du carter de chaîne et du système à injection	
Fonctionnement du frein et état des garnitures	
Alignement des skis (état des lisses)	
Bras de direction, resserrer à 42 N•m (31 lb-pi)	
Boulons du guidon, resserrer à 26 N•m (19 lb-pi)	
Alignement des poulies et état de la courroie d'entraînement	
État, tension et alignement de la chenille	
Lubrification (direction, suspension, essieu moteur)	
Circuit électrique (raccords desserrés, fils dénudés, isolant endommagé); serrage des écrous, des boulons, et des raccords	
Fonctionnement du système d'éclairage (phare, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit.	

Il est recommandé de faire signer le concessionnaire à la suite de cette vérification.

Date de la révision

Signature du concessionnaire

Type d'essence recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire avec ou sans plomb.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais modifier les proportions recommandées ni employer d'autres carburants, comme le naphte, le méthane, le gasohol, etc...

Type d'huile recommandé

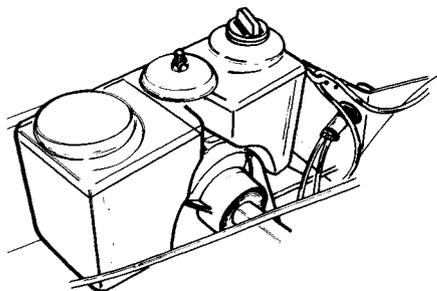
Utiliser l'huile concentrée Bombardier 50/1 vendue par nos concessionnaires. Elle est spécialement conçue pour répondre aux besoins des moteurs Bombardier-Rotax.

S'il est impossible d'obtenir de l'huile Bombardier, utiliser une huile pour motoneige à moteur deux temps de première qualité. Voir les recommandations du fabricant sur le contenant.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord.

Huile à injection

Toujours maintenir un niveau suffisant d'huile à motoneige Bombardier 50/1 dans le réservoir à huile du système d'injection.



Vérifier le niveau et remplir au besoin, lors de chaque plein d'essence.

Vérifications à effectuer:

- Actionner la manette de l'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement au ralenti dès qu'on la relâche.
- Vérifier le niveau d'essence.
- Vérifier le niveau d'huile du système d'injection.
- S'assurer que les skis et la chenille n'ont pas gelé au sol et que la direction fonctionne adéquatement.
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon.
- S'assurer que la voie est complètement libre devant le véhicule.

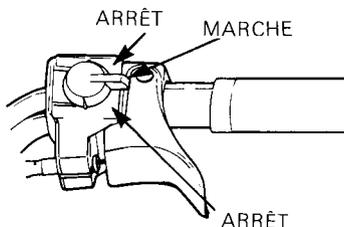
◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

Démarrage manuel

1. Introduire la clé dans le contact et la tourner à la position MARCHE.
2. VÉRIFIER LE MÉCANISME DE L'ACCÉLÉRATEUR.
3. Actionner l'amorceur (tirer et pousser 2 ou 3 fois).

○ **REMARQUE:** Il n'est pas nécessaire d'actionner l'amorceur lorsque le moteur est encore chaud.

4. S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que la corde en est rattachée au conducteur. S'assurer également que l'interrupteur d'urgence est à la position de MARCHE, au milieu.



5. Tirer lentement la poignée du démarreur manuel jusqu'à ce qu'elle offre une résistance, puis tirer vigoureusement. Laisser la poignée revenir lentement à sa position initiale.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

6. Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit. Faire démarrer le moteur à nouveau.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas circuler avec un véhicule dont l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à "ARRÊT". Si l'un des mécanismes coupe-circuit ne fonctionne pas, voir le concessionnaire immédiatement.

7. Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à haut régime.

Démarrage électrique

▼ **ATTENTION:** Ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque la batterie est enlevée ou débranchée.

1. Introduire la clé dans le contact.
2. VÉRIFIER LE MÉCANISME DE L'ACCÉLÉRATEUR. Actionner l'amorceur (tirer et pousser 2 ou 3 fois).

○ **REMARQUE:** Il n'est pas nécessaire d'actionner l'amorceur lorsque le moteur est encore chaud.

3. S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que la corde en est rattachée au conducteur. S'assurer également que l'interrupteur d'urgence est à la position de MARCHE, au milieu.
4. Tourner la clé vers la droite pour actionner le démarreur. Si le moteur ne démarre pas, ramener la clé au point mort.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

5. Relâcher la clé dès que le moteur tourne.

▼ **ATTENTION:** En tenant la clé à la position DÉMARRAGE une fois le moteur démarré, on risque d'endommager le démarreur.

6. Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit. Faire démarrer le moteur à nouveau.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont l'interrupteur d'urgence et/ou le capuchon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à "ARRÊT". Si l'un des mécanismes coupe-circuit ne fonctionne pas, voir le concessionnaire immédiatement.

7. Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à haut régime.

Câble de démarreur

(Modèles à un carburateur et à poulie à rouleaux et arbre rond)

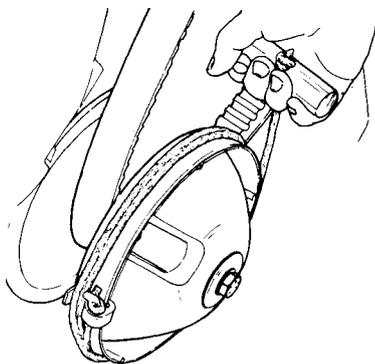
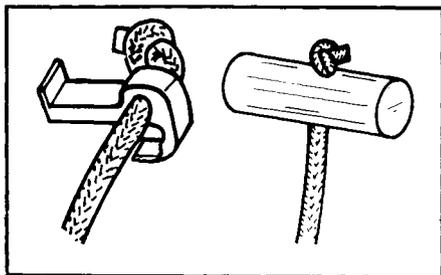
Si le câble du démarreur se rompt, faire démarrer le moteur avec le câble de rechange et la pince de démarrage.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice, à moins d'une urgence. Faire réparer le véhicule dans le plus bref délai possible.

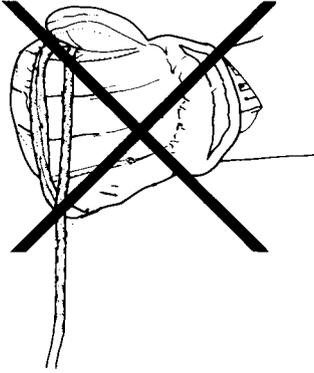
Déposer le garde-poulie du véhicule.

Voir le paragraphe Dépose du garde-poulie, page 22.

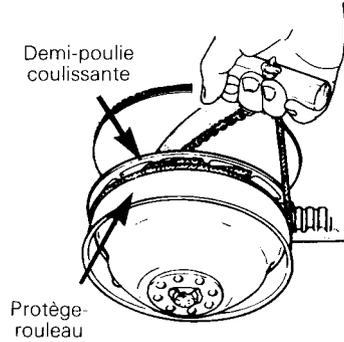
Assembler la pince de démarrage et la poignée au câble de rechange et enrrouler solidement le câble autour de la poulie motrice.



◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas enrôler le câble autour de la main. Tirer exclusivement par la poignée de câble.



◆ **AVERTISSEMENT:** Pour faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice, dans un cas d'urgence, ne pas faire de noeud à l'extrémité du câble de rechange et ne pas réinstaller le garde-poulie.

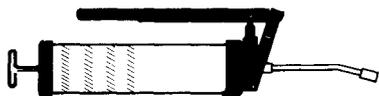
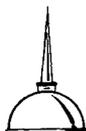


Démarrer de la façon habituelle.

◆ **AVERTISSEMENT:** Après un démarrage au moyen de la poulie motrice, dans un cas d'urgence, ne pas réinstaller le garde-poulie.

(Modèles à deux carburateurs et à poulie à rouleaux et arbre carré)

Déposer le garde-poulie et enrôler solidement le câble autour de la poulie motrice, entre la demi-poulie coulissante et le protège-rouleau. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle.



Fréquence

La sécurité, la durée et le bon fonctionnement de votre motoneige dépendent de son entretien. Dans la plupart des cas, une performance médiocre provient d'un mauvais entretien. Quelques minutes par semaine suffisent à garder votre motoneige en parfaite condition.

◆ **AVERTISSEMENT:** Effectuer les opérations de lubrification conformément aux instructions contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

Poulie motrice

(Type à rouleaux et arbre rond des modèles à un carburateur)

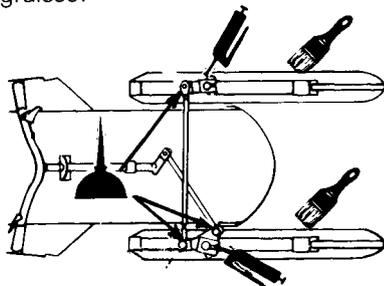
Lubrifier la poulie motrice deux fois par mois ou après chaque période d'utilisation de 20 heures.

◆ **AVERTISSEMENT:** La lubrification de la poulie motrice ne doit être effectuée que par un concessionnaire autorisé. Ce dernier doit également démonter, nettoyer, vérifier et lubrifier la poulie s'il y a lieu, toutes les 50 heures de fonctionnement ou à la fin de chaque saison, selon la première des deux éventualités.

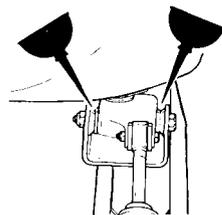
Mécanisme de direction

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas lubrifier les câbles de l'accélérateur et/ou du frein, ni leurs gaines.

Lubrifier les jambes de ski aux raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints. Enduire les coussinets de graisse.

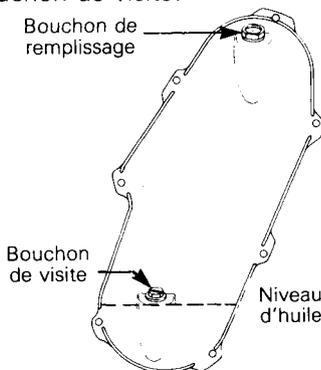


Huiler les boulons des coupleurs de skis.



Niveau d'huile du carter de chaîne

Vérifier le niveau d'huile en retirant le bouchon de visite.

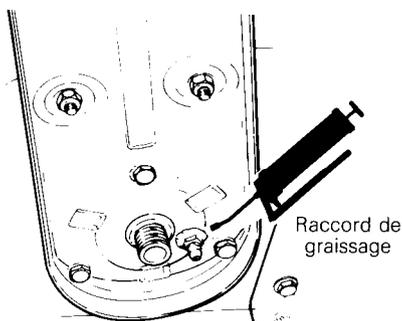


L'huile doit arriver au bas de l'orifice de visite.

○ **REMARQUE:** La capacité du carter est d'environ 200 mL (7 oz).

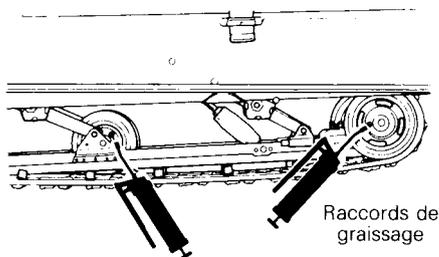
Essieu moteur

Lubrifier au raccord de graissage; se servir de graisse basse température.



Suspension

Lubrifier les roues de support aux raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints. N'utiliser que de la graisse basse température.



Lubrifier la direction et la suspension tous les mois ou après chaque période d'utilisation de 40 heures. Lubrifier plus fréquemment si le véhicule est utilisé sur neige fondante, ou dans de rudes conditions.

ENTRETIEN

Le tableau suivant indique quelles opérations vous ou votre concessionnaire devez effectuer, et à quels intervalles. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurerez de nombreuses années de loisirs agréables et peu coûteux avec votre motoneige.

AVERTISSEMENT: Effectuer les opérations d'entretien conformément aux instructions contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

TABEAU D'ENTRETIEN	Chaque semaine ou tous les 240 km (150 mi)	Chaque mois ou tous les 800 km (500 mi)	Une fois par année ou tous les 3200 km (2000 mi)	Voir page
État de la courroie d'entraînement	●			22
État du frein	●			24
Réglage du frein		●		24
Bougie(s)		●		24
Batterie	●			25
État de la chenille		●		25
Tension et alignement de la chenille		●		26
État de la suspension		●		27
Réglage de la suspension		●		27
Poulie motrice		●		27
Mécanisme de direction		●		28
Réglage de la direction		●		28
Attaches du silencieux		●		28
Réglage du carburateur			●	29
Réglage de la pompe d'injection d'huile			●	29
Courroie du ventilateur			●	29
Écrous de culasse			●	30
Écrous du support moteur			●	30
Visée du faisceau du phare			●	30
Inspection générale		●		31

○ **REMARQUE:** Au regard d'un entretien adéquat, la révision consécutive aux dix premières heures d'utilisation du véhicule a une très grande importance.

État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte d'ébarbures ou rouillée, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir le concessionnaire.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à 2.7 cm (1 1/16 po).

Courroie d'entraînement neuve

Après l'installation d'une courroie d'entraînement neuve, il est fortement recommandé d'observer une période de rodage de 25 km (15 milles).

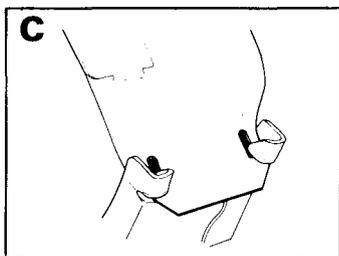
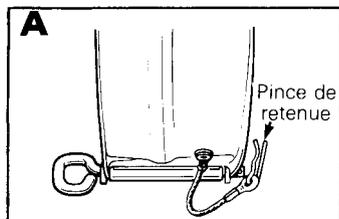
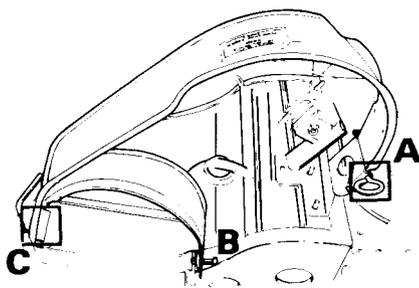
○ **REMARQUE:** Toujours remiser une courroie de rechange de façon qu'elle conserve sa forme naturelle.

DÉPOSE DU GARDE-POULIE ET DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT

Dépose du garde-poulie

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas faire tourner le moteur lorsque le garde-poulie n'est pas en place.

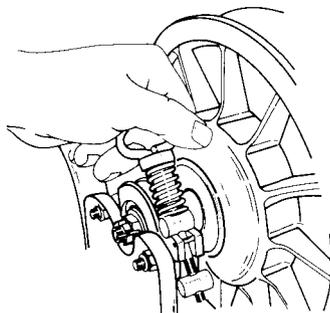
- Soulever le capot et retirer la pince de retenue de la goupille arrière, puis retirer la goupille.
- Dégager le garde du boulon de retenue central.
- Déposer le garde.



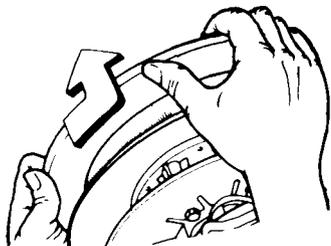
Dépose et installation de la courroie d'entraînement

◆ **AVERTISSEMENT:** Lors de la dépose ou de l'installation de la courroie d'entraînement, prendre garde de ne pas se brûler sur le silencieux.

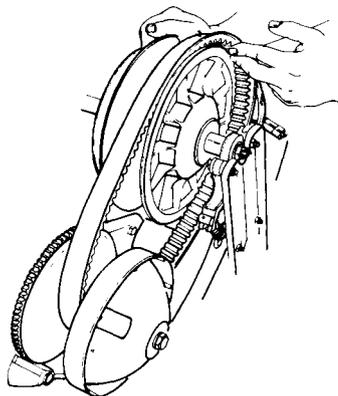
- Déposer le garde-poulie.
- Desserrer la vis de retenue du roulement de l'arbre de renvoi et ouvrir la cage du roulement.



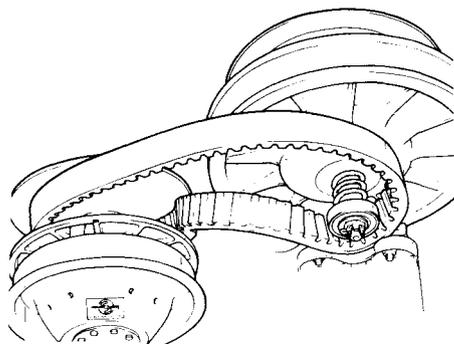
3. Ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante; la maintenir ouverte.



4. Faire glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante.

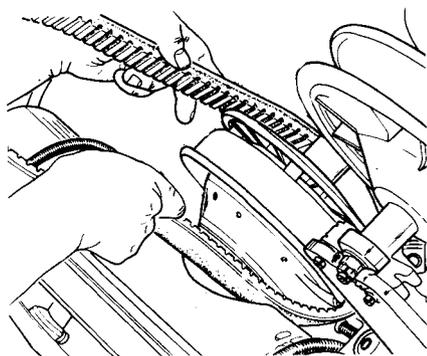


5. Soulever l'arbre de renvoi d'environ 50 mm (2") et glisser la courroie entre l'arbre et la cage de roulement pour la déposer complètement.



○ **REMARQUE:** Il est peut être nécessaire de desserrer le dispositif de réglage du frein afin de pouvoir soulever facilement l'arbre de renvoi.

Faire glisser la courroie par-dessus la poulie motrice.

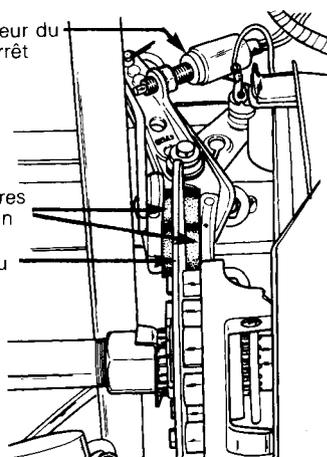


◆ **AVERTISSEMENT:** Après avoir installé la courroie d'entraînement toujours s'assurer que le disque de frein est correctement installé entre les garnitures de frein et que le mécanisme de freinage est bien réglé. Vérifier le fonctionnement du feu d'arrêt.

Commutateur du feu d'arrêt

Garnitures de frein

Disque du frein



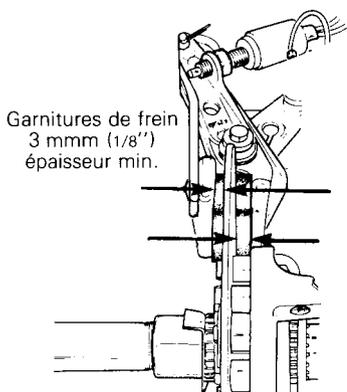
Faire l'inverse pour reposer la courroie.

▼ **ATTENTION:** Une fois la courroie installée, s'assurer de fixer le roulement de l'arbre de renvoi en fermant la cage de roulement et en serrant solidement la vis de retenue.

État du frein

L'efficacité du freinage est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

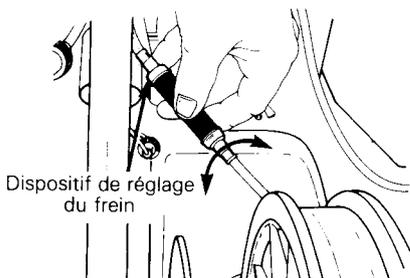
◆ **AVERTISSEMENT:** Remplacer les garnitures de frein si elles ont moins de 3 mm (1/8") d'épaisseur. Voir le concessionnaire.



Réglage du frein

Le freinage devrait être complet lorsque la manette se trouve à environ 13 mm (1/2") du guidon.

Pour effectuer un réglage, tourner le dispositif de réglage du câble jusqu'à ce que le disque de frein devienne difficile à tourner, puis reculer d'environ 1 1/2 tour. Vérifier de nouveau le fonctionnement du frein.



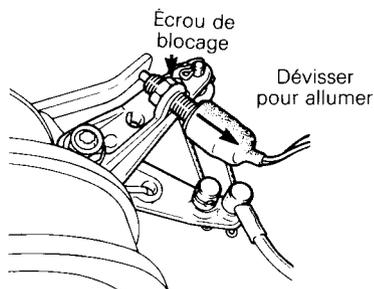
◆ **AVERTISSEMENT:** Après le réglage du frein, toujours vérifier le fonctionnement du feu d'arrêt et régler au besoin.

Réglage du contacteur du feu d'arrêt

Pour vérifier le fonctionnement du contacteur du feu d'arrêt, tirer le levier de frein pour maintenir les garnitures sur le disque. Vérifier si une faible résistance se fait sentir lorsque la poulie menée est tournée. C'est la position à laquelle le feu d'arrêt devrait s'allumer.

Pour effectuer un réglage du contacteur du feu d'arrêt,

- desserrer l'écrou de blocage du contacteur;
- en tenant le levier à la position d'allumage, dévisser le contacteur pour allumer le feu d'arrêt ou le visser pour l'éteindre;



- serrer l'écrou de blocage du contacteur et vérifier de nouveau le fonctionnement du feu d'arrêt.

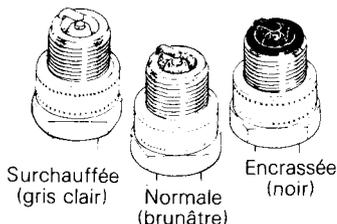
Bougie(s)

Débrancher et enlever la(les) bougie(s).

En vérifier l'état:

- bec brunâtre: fonctionnement normal
- bec noir: mélange du ralenti et/ou de haute vitesse trop riches; mélange huile/essence inadéquat; bougie(s) non conforme(s); fonctionnement prolongé au ralenti

- bec gris clair: mélange du ralenti ou de haute vitesse trop pauvre; bougie(s) non conforme(s); mélange huile/essence inadéquat; fuite à un joint.



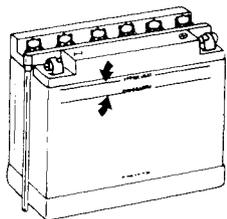
▼ **ATTENTION:** Si le moteur ne semble pas fonctionner normalement, consulter le concessionnaire.

À l'aide d'une jauge d'épaisseur, vérifier l'écartement de la (des) bougie(s).

Remettre la (les) bougie(s) en place et la(les) brancher.

Batterie (démarrage électrique)

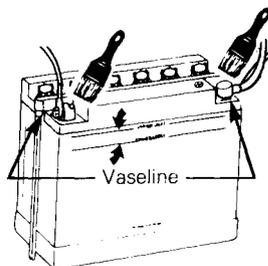
Vérifier le niveau de l'électrolyte à chaque semaine. S'il est plus bas que la ligne de niveau supérieure, remplir d'eau distillée.



Au besoin, nettoyer les bornes et les raccords avec une brosse à poils raides pour faire disparaître toute trace de corrosion. Laver avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement et bien faire sécher.

▼ **ATTENTION:** Ne pas laisser pénétrer le détersif à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

Brancher les câbles de la batterie. Enduire les bornes et les raccords de vaseline pour prévenir la corrosion. Vérifier la solidité de la batterie et s'assurer que le tuyau de trop-plein n'est pas obstrué ou tordu.



◆ **AVERTISSEMENT:** Le tuyau de trop-plein ne doit pas être obstrué, plié ou tordu, sinon les gaz s'accumuleront et une explosion pourra survenir. Éviter tout contact de l'électrolyte avec la peau.

▼ **ATTENTION:** Toujours retirer la batterie du véhicule avant de la charger, afin d'éviter que l'électrolyte se répande.

○ **REMARQUE:** S'assurer que la batterie est toujours pleinement chargée.

État de la chenille

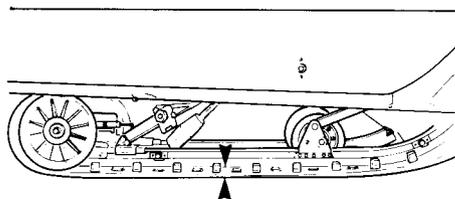
Soulever l'arrière du véhicule. Le moteur arrêté, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, que les fibres ne sont pas à découvert, qu'il ne manque aucun segment protecteur ou guide et/ou qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir le concessionnaire pour qu'il les remplace.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.

Tension et alignement de la chenille

Tension:

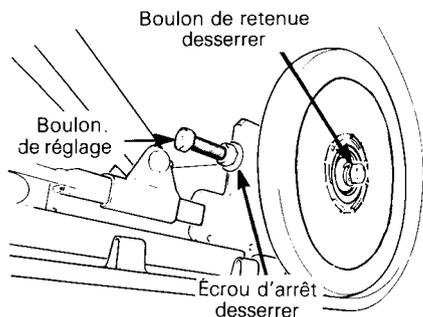
Soulever l'arrière du véhicule et l'appuyer sur un support. Laisser la suspension se détendre normalement. Voir s'il y a 13 mm (1/2") de jeu entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille. S'il y a trop de jeu, la chenille frottera sur le châssis.



13 mm (1/2")

ATTENTION: S'il n'y en pas assez, la vitesse et le rendement en souffriront, et les pièces composantes de la suspension seront endommagées.

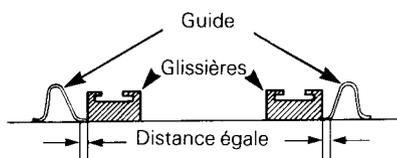
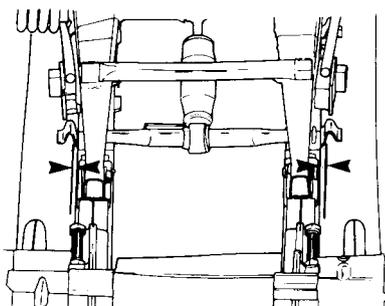
Pour ajuster la tension, desserrer le boulon de retenue de roue de support arrière et l'écrou de retenue du boulon de réglage. Ensuite, serrer ou desserrer les boulons de réglage situés du côté intérieur des roues de support arrière. S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, voir le concessionnaire.



REMARQUE: Le réglage de la tension et celui de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

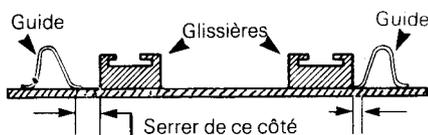
Alignement;

Faire démarrer le moteur et faire tourner **lentement** la chenille. Voir si celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).

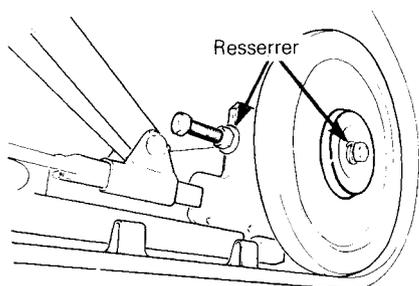


AVERTISSEMENT: Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

Pour aligner la chenille, arrêter le moteur, desserrer les boulons de retenue des roues de support arrière, desserrer les écrous et serrer le boulon de réglage du côté où la glissière est le plus loin des guides de chenille.



Resserrer les écrous de blocage et révéifier l'alignement. S'assurer de resserrer les boulons de retenue des roues de support arrière.



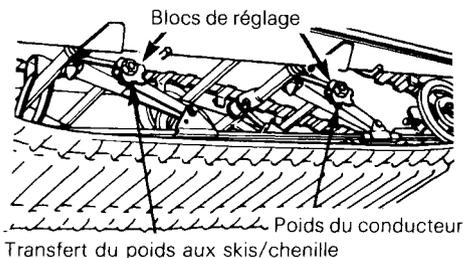
État de la suspension

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris: les glissières, ressorts, roues, etc.

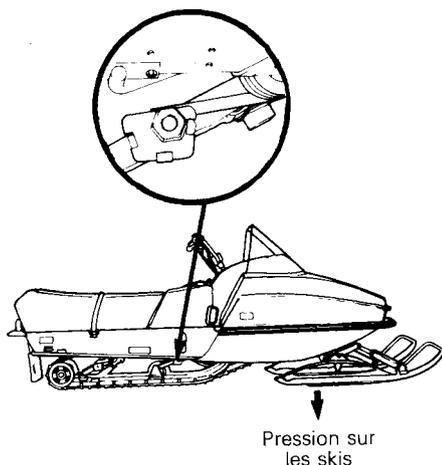
○ **REMARQUE:** En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse (sans parler de la terre, de l'asphalte, etc.) provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

Réglage de la suspension

La suspension est réglable; à l'avant pour les conditions de surface et à l'arrière, selon le poids du conducteur.



Lorsque les blocs de réglage avant sont au point le plus bas, le poids porte sur les skis.

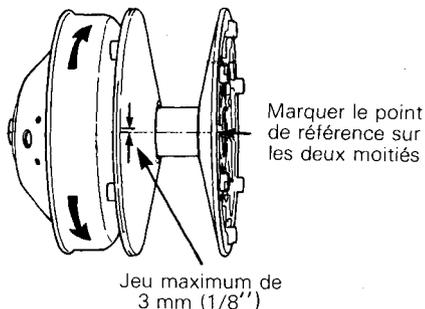


En les réglant à la position la plus élevée, on déplace la pression des skis à la chenille. Les blocs arrière sont réglés en fonction des préférences du conducteur.

▼ **ATTENTION:** Prendre soin de tourner les blocs de réglage de gauche dans le sens des aiguilles d'une montre; ceux de droite dans le sens contraire. À chaque réglage, les blocs gauches et droits doivent être placés à la même hauteur.

Poulie motrice (à rouleaux et arbre carré, modèles à 2 carburateurs seulement)

Vérifier l'état de la douille de Duralon en mesurant le jeu de la demi-poulie coulissante. Pour ce, retenir la moitié intérieure et vérifier si la demi-poulie coulissante se déplace de plus de 3 mm (1/8") dans le sens des flèches. Si tel est le cas, voir le concessionnaire.



Poulie motrice (à rouleaux et arbre rond, modèles à un carburateur)

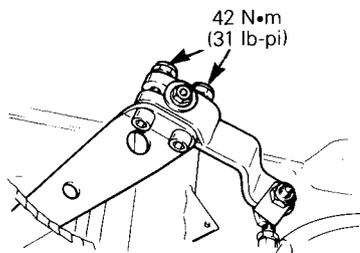
Lubrifier la poulie motrice deux fois par mois ou après chaque période d'utilisation de 20 heures.

◆ **AVERTISSEMENT:** La lubrification de la poulie motrice ne doit être effectuée que par un concessionnaire autorisé. Ce dernier doit également démonter, nettoyer, vérifier et lubrifier la poulie s'il y a lieu, toutes les 50 heures de fonctionnement ou à la fin de chaque saison, selon la première des deux éventualités.

Mécanisme de direction

Vérifier la solidité des éléments du mécanisme de direction (bras de direction, boulons et barres d'accouplement, etc...) et les resserrer au besoin.

Resserrer les boulons des bras de direction à 42 N•m (31 lb-pi).



Vérifier l'état des lisses de ski et des skis. Les remplacer s'il sont plus qu'à demi-usés.

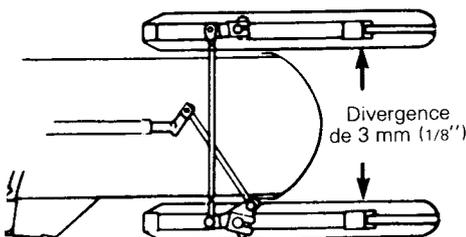
Réglage de la direction

Les skis doivent avoir une divergence de 3 mm (1/8"). Pour vérifier, mesurer la distance qui sépare les skis à l'avant et à l'arrière des lames-ressorts. Celle-ci doit être plus grande de 3 mm (1/8") à l'avant, lorsque le guidon est à l'horizontale.

IMPORTANT: Fermer l'avant des skis à la main, pour prendre le jeu du mécanisme.

Pour ajuster:

dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus longue; tourner la barre d'accouplement à la main jusqu'à l'obtention de l'alignement prescrit, resserrer solidement les écrous.

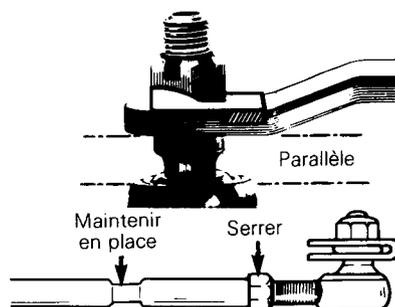


Le guidon doit en outre être à l'horizontale lorsque les skis sont orientés vers l'avant.

Pour le régler:

dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus courte, tourner la barre d'accouplement à la main jusqu'à ce que le guidon soit à l'horizontale; resserrer solidement les écrous.

◆ **AVERTISSEMENT:** Le logement du joint à rotule sphérique doit être parallèle au bras de direction. Maintenir le bras de direction en place pendant le serrage des écrous.

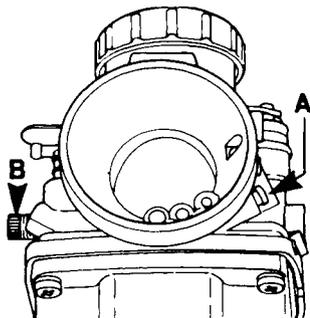


Attaches du silencieux

Le silencieux doit être solidement attaché. Vérifier les attaches. Remplacer les ressorts et/ou les resserrer au besoin.

Réglage du carburateur

▼ **ATTENTION:** Ne jamais circuler lorsque le silencieux d'admission est débranché. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur.



A) Mélange du ralenti

Tourner complètement la vis du mélange du ralenti vers la droite (jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir). La reculer ensuite conformément aux données.

B) Ralenti

Tourner la vis du ralenti vers la droite jusqu'à ce qu'elle vienne en contact avec le tiroir d'accélérateur puis lui faire effectuer deux (2) autres tours (réglage préliminaire). Démarrer et laisser réchauffer le moteur, puis régler le régime du ralenti conformément à la fiche technique, en tournant la vis du ralenti dans un sens ou dans l'autre.

▼ **ATTENTION:** Ne pas tenter de régler le régime du ralenti avec la vis du mélange du ralenti. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur. S'il est impossible d'obtenir le régime approprié, voir le concessionnaire.

Réglage de la pompe d'injection d'huile

Il est très important de régler la pompe avec précision. Tout retard à l'ouverture de la pompe peut entraîner de graves dommages au moteur.

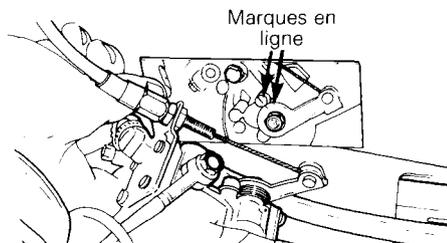
POUR VÉRIFIER LE RÉGLAGE DE LA POMPE:

Faire disparaître tout le jeu du câble

d'accélérateur en serrant la manette d'accélérateur jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir; la maintenir dans cette position. Les marques de réglage de la pompe et du levier doivent arriver vis-à-vis l'une de l'autre. Sinon, voir le concessionnaire.

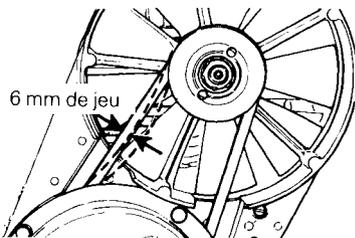
Le réglage de la pompe d'injection d'huile doit être effectué par le concessionnaire.

○ **REMARQUE:** Les marques de synchronisation de la pompe d'injection peuvent être vues à l'aide d'un miroir placé entre la coque et la pompe.



Courroie du ventilateur

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée ou usée de façon inégale, etc. La courroie doit avoir un jeu de 6 mm (1/4").

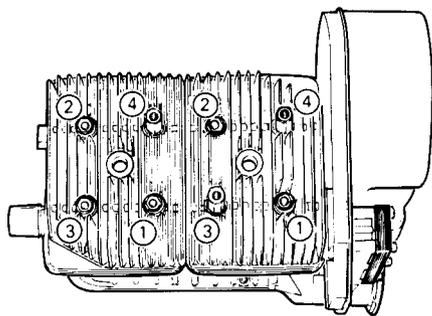


Si la courroie semble endommagée ou si sa tension est inadéquate voir le concessionnaire.

◆ **AVERTISSEMENT:** Toujours réinstaller le protecteur de ventilateur.

Écrous de culasse

Le moteur froid, s'assurer que le serrage des écrous de culasse présente un couple uniforme de 22 N•m (16 lb-pi).



Toujours resserrer les écrous dans un ordre entrecroisé.

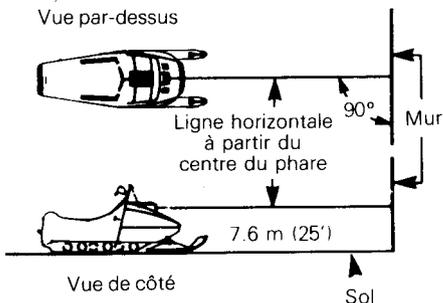
IMPORTANT: Cette vérification doit s'effectuer après les cinq premières heures de marche.

Écrous du support moteur

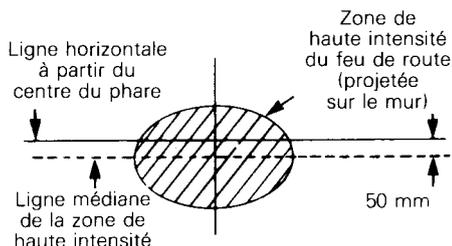
Vérifier la solidité des écrous. Les resserrer au besoin.

Visée du faisceau

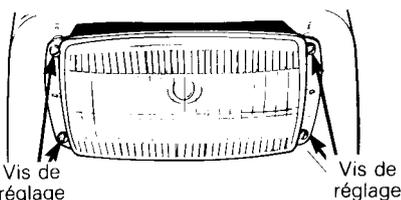
L'angle de visée du phare a déjà été réglé avant la livraison. Toutefois, si une correction est nécessaire, place le véhicule sur une surface plane à environ 7.6 m (25') d'un mur ou d'un écran.



Après avoir allumé le feu de route, c'est-à-dire l'éclairage le plus puissant, s'assurer que le centre du faisceau lumineux du feu de route (zone de haute intensité) est à 50 mm (2") sous la ligne horizontale du phare. Le conducteur doit alors être assis sur son véhicule.

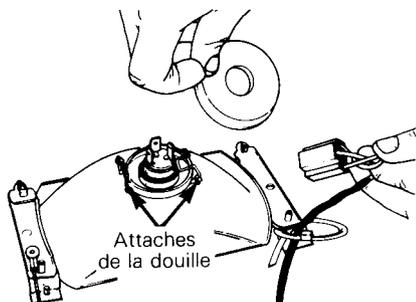


Pour effectuer un réglage, déposer la garniture chromée et serrer ou desserrer les quatre (4) vis de réglage.



Remplacement de l'ampoule du phare

Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot. Débrancher le connecteur du phare. Déposer l'enveloppe de caoutchouc, ouvrir les attaches de la douille et remplacer l'ampoule.



Remplacement de l'ampoule du feu arrière

Si le feu arrière est grillé, enlever la lentille rouge et remplacer l'ampoule.

◆ **AVERTISSEMENT:** Toujours vérifier le fonctionnement de chaque feu après le remplacement des ampoules.

Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolations défectueuses. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords. Vérifier l'usure des skis et des lisses de ski.

Lorsqu'une motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois (notamment en été), il faut la remiser convenablement et effectuer un certain nombre d'opérations: **remplacer les pièces défectueuses, lubrifier les pièces mobiles, nettoyer le carburateur et faire en sorte que, dans l'ensemble, le véhicule soit en ordre de marche lorsque le moment sera venu de s'en servir.**

◆ **AVERTISSEMENT:** Effectuer toutes ces opérations de la façon décrite dans le présent manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. Il est recommandé de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts par ce manuel.

Chenille

Examiner la chenille. S'assurer qu'elle n'est pas usée ou fendillée, qu'il n'y manque aucun guide, et que les tiges de renfort ne sont pas brisées.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un chevalet. Pendant la période de remisage, la chenille ne doit pas être en contact avec le sol.

○ **REMARQUE:** Il faut tourner la chenille périodiquement (tous les 40 jours).

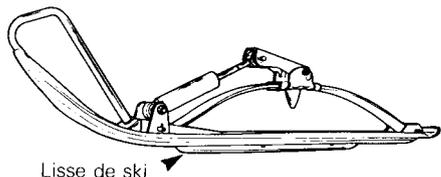
▼ **ATTENTION:** Pour éviter tout endommagement de la chenille, s'assurer que la température ne dépasse pas 38°C (100°F) à l'endroit du remisage.

Suspension

Enlever la saleté et la rouille. Graisser les roues de support aux raccords de graissage. Essuyer le surplus. Remplacer les glissières usées.

Skis

Nettoyer les skis et leurs ressorts. Graisser les jambes de skis aux raccords de graissage. **Vérifier l'état des skis, des lisses et des ressorts. Les remplacer s'ils sont plus qu'à demi-usés.**



Commandes

Huiler les articulations du mécanisme de direction. Vérifier la solidité des boulons d'accouplement, des bras de direction et des joints à rotule, etc. Les resserrer au besoin. Huiler les articulations métalliques du frein.

◆ **AVERTISSEMENT: Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein ni leurs gaines. Ne pas répandre d'huile sur les garnitures de frein.**

Vaporiser un enduit protecteur non graisseux sur tous les raccords et les interrupteurs électriques. À défaut, utiliser de la vaseline.

Carter de chaîne

Vidanger le carter et le remplir comme il se doit. Pour vidanger le carter, déposer son couvercle.

Poulie motrice

Vérifier et nettoyer la poulie motrice; la lubrifier en plus, s'il s'agit d'une poulie à rouleaux et arbre rond.

◆ **AVERTISSEMENT: La lubrification et/ou la vérification de la poulie motrice ne doivent être effectuées que par un concessionnaire autorisé.**

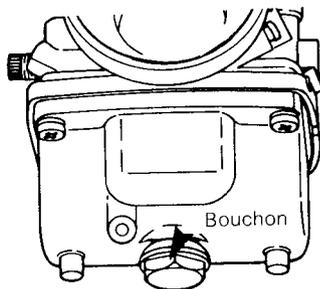
Réservoir et carburateur(s)

Ouvrir le capot et siphonner l'essence du réservoir.

◆ **AVERTISSEMENT: L'essence est un liquide inflammable et explosif. Toujours s'en servir dans un local bien aéré. Ne pas fumer.**

Pour empêcher la formation de dépôts, il faut assécher complètement le(s) carburateur(s) avant le remisage.

Une fois le réservoir vidé, déposer le(s) bouchon(s) de la chambre du flotteur de(s) carburateur(s). Vidanger le carburateur et réinstaller le(s) bouchon(s).



Brancher les conduits de carburant. Les remplacer au besoin.

Lubrification des cylindres

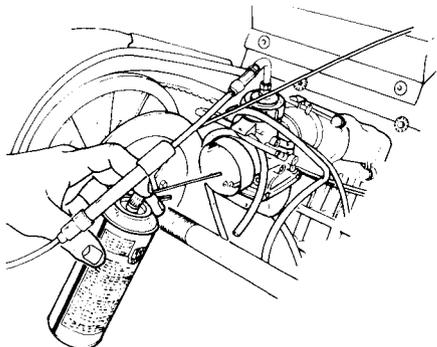
Pour empêcher les parois des cylindres de rouiller, il faut lubrifier l'intérieur du moteur.

Utiliser l'huile de remisage (8 on.) N/P 413 9048 00. La durée de protection sera d'une saison de remisage.

Marche à suivre:

- Insérer le tube de plastique dans le pulvérisateur.
- Déposer le silencieux d'admission.
- Faire tourner le moteur au ralenti.
- Vaporiser l'huile de remisage directement dans le carburateur jusqu'à ce que le moteur cale.
(Dans le cas des modèles à deux carburateurs, effectuer l'opération alternativement dans l'un et l'autre carburateur.)

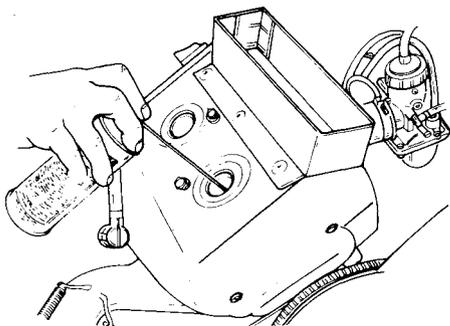
ATTENTION: N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.



S'il est impossible de créer une ventilation adéquate,

- Déposer les bougies et vaporiser environ 1 once d'huile à remisage dans chaque puits de bougie et dans chaque carburateur.

ATTENTION: S'assurer que l'interrupteur d'urgence et/ou la clé de contact sont à la position ARRÊT.



- Faire tourner le moteur manuellement quelques tours.
- Réinstaller les bougies.

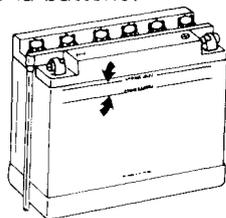
Ne pas faire fonctionner le moteur pendant la période de remisage.

Batterie

Déposer la batterie; en nettoyer l'extérieur et les bornes avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement.

ATTENTION: Ne pas laisser le détersif pénétrer à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

Vérifier le niveau de l'électrolyte. Remplir au besoin avec de l'eau distillée. Recharger la batterie.



Une batterie remisée doit être rechargée au moins tous les 40 jours.

ATTENTION: Toujours retirer la batterie du véhicule avant de la charger, afin d'éviter que l'électrolyte se répande.

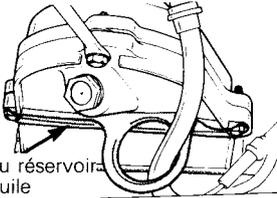
AVERTISSEMENT: La batterie dégage des vapeurs explosives. Effectuer la recharge dans un endroit aéré. Ne pas fumer. Éviter que l'électrolyte ne vienne en contact avec la peau.

Enduire les bornes d'un enduit protecteur pour métal non graisseux, ou, à défaut, de vaseline.

Remiser la batterie dans un endroit sec et frais.

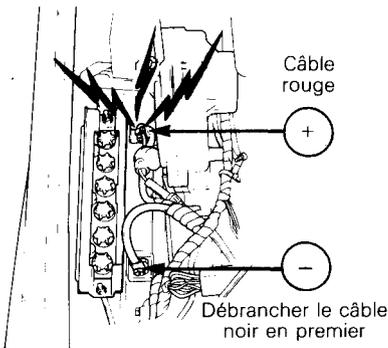
Dépose et installation de la batterie

1. Déposer le réservoir à huile du système d'injection et le pousser de côté. Ne pas débrancher le boyau. Déposer le support du réservoir à l'huile.



2. Débrancher les câbles de la batterie et déposer le couvercle de batterie.

▼ **ATTENTION:** Prendre garde de ne pas mettre la borne positive à la masse sur le châssis.



3. Retirer de l'orifice d'aération le tuyau d'aération de la batterie.
4. Soulever la batterie et la sortir.

▼ **ATTENTION:** Prendre garde de ne pas endommager le levier de la pompe d'injection d'huile, en sortant la batterie.

5. Réinstaller en effectuant les opérations inverses.

Châssis

Nettoyer soigneusement le véhicule avec un détergent doux.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais nettoyer les pièces en plastique avec un détergent fort, un solvant, un détergent abrasif ou du diluant à peinture. Toujours utiliser un détergent doux ou de l'alcool isopropyl.

Nettoyer le châssis. Dans le cas des châssis en aluminium, utiliser du détergent pour aluminium et suivre les instructions inscrites sur le contenant.

Si la peinture du châssis est éraflée, faire les retouches nécessaires. Vaporiser de l'enduit protecteur sur les parties non peintes du châssis. Cirer le capot.

▼ **ATTENTION:** Si le véhicule est remis à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche opaque, sinon les finis tels que le plastique, la peinture, etc., seront avariés par les rayons ultra-violetts du soleil ou par la saleté.

Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolations défectueuses. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords.

○ **REMARQUE:** Déposer la courroie d'entraînement pour la durée du remisage.

MISE EN ORDRE

Pour vous simplifier la tâche, nous avons établi une liste des vérifications que vous ou votre concessionnaire aurez à effectuer. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurerez de nombreuses heures de loisirs agréables et peu coûteux avec votre motoneige.

IMPORTANT: Observer les recommandations des passages marqués "avertissement" et "attention" qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses avec des pièces d'origine Bombardier ou des équivalents approuvés.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	
PAR LE CONCESSIONNAIRE	●
PAR LE PROPRIÉTAIRE	○
Changer les bougies*	○
Vérifier le niveau d'huile du carter de chaîne	○
Dans le cas des véhicules munis d'une cartouche filtrante, remplacer la cartouche	○
Vérifier la tension et l'alignement de la chenille	○
Lubrifier la suspension	○
Vérifier la courroie d'entraînement et l'installer	○
Vérifier l'état et le fonctionnement du câble de l'accélérateur	○
Vérifier l'alignement des skis et l'état des lisses de ski	○
Vérifier les joints d'étanchéité	○
Vérifier le câblage (isolations des fils)	○
Vérifier l'état du câble du démarreur	○
Vérifier la solidité de tous les boulons, écrous et attaches	○
Remplir le réservoir à huile du système d'injection	○
Faire le plein d'essence	○
Vérifier l'état et le fonctionnement du frein	●
Régler l'allumage. S'il y a lieu, remplacer les contacts de rupteur	●
Vérifier les poulies, les nettoyer et les lubrifier	●
Régler le(s) carburateur(s)	●
Régler la pompe d'injection d'huile	●

○ ***REMARQUE:** Avant de changer les bougies, il est recommandé de démarrer le moteur afin de brûler l'huile de remisage en se servant des vieilles bougies.



ATTENTION: N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

○ **REMARQUE:** Les causes probables sont inscrites en ordre décroissant de fréquence. La vérification doit par conséquent se faire dans le même ordre.

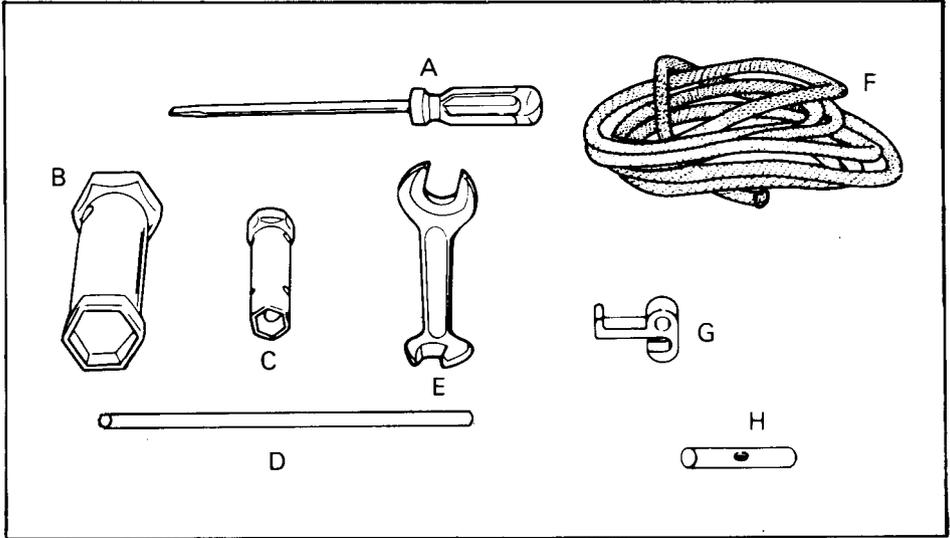
CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement	1. Le carburant ne parvient pas au moteur.	Vérifier le niveau d'essence. Vérifier si les conduits ne sont pas obstrués (cause 4).
	2. Moteur noyé.	Déposer les bougies humides et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer des bougies neuves. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir le concessionnaire.
	3. Bougies/allumage	Voir si les bougies sont encrassées ou défectueuses. Débrancher les bougies et les sortir. Brancher de nouveau les fils aux bougies et mettre celles-ci à la masse sur le moteur en prenant soin de les tenir éloignées de l'orifice . Effectuer l'opération de la mise en marche du moteur et voir s'il y a des étincelles. Sinon, remplacer les bougies. Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	4. Conduits de carburant obstrués (eau ou saleté)	Enlever le filtre à essence et le nettoyer; changer la cartouche filtrante au besoin. Vérifier l'état des conduits et la propreté du réservoir.
	5. Carburateur.	Voir le concessionnaire.
	6. Trop d'huile dans le carburant.	Voir le concessionnaire.
	7. Réglage de l'allumage.	La synchronisation à l'allumage peut être incorrecte. Voir votre concessionnaire.
	8. Compression du moteur.	Un mélange de carburant trop pauvre peut provoquer l'usure excessive du moteur, causant ainsi une compression insuffisante. Voir immédiatement votre concessionnaire.
Le moteur ne tourne pas	1. Moteur grippé.	Consulter votre concessionnaire.

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Manque d'accélération ou de puissance du moteur	1. Bougies encrassées ou défectueuses.	Voir la cause no 3 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	2. Conduits de carburant obstrués.	Vérifier le conduit de carburant. Voir la cause no 4 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement."
	3. Carburateurs.	Voir le concessionnaire.
	4. Allumage.	Vérifier d'abord la cause 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement"). Si l'ennui persiste, voir votre concessionnaire.
	5. Moteur.	Si vous ne pouvez déterminer exactement la cause, voir le concessionnaire.
Le moteur a des retours de flamme	1. Bougies défectueuses.	Vérifier la cause no 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement").
	2. Surchauffe.	Mélange de carburant trop pauvre. Voir le concessionnaire.
	3. Allumage incorrect.	Voir le concessionnaire.
Le moteur n'atteint pas sa vitesse maximale	1. Courroie d'entraînement.	Vérifier si elle est usée ou défectueuse. La remplacer au besoin.
	2. Mauvais réglage de la chenille.	Vérifier la tension et l'alignement de la chenille. Ajuster selon les spécifications. Voir Entretien.
	3. Moteur.	Vérifier les causes 1 à 5 ("Manque d'accélération ou de puissance du moteur").
	4. Mauvais alignement des poulies.	Voir le concessionnaire.

OUTILS

L'équipement de série de chaque motoneige neuve comprend une trousse à outils: tournevis, clés, câble de démarreur de rechange, etc...

Outils standard



- A. Tournevis
- B. Douille 21 / 26 mm
- C. Douille 10 / 13 mm
- D. Poignée de douille
- E. Clé angulaire 10/13 mm
- F. Câble de démarreur
- G. Pince de démarrage d'urgence (Modèles 3500)
- H. Poignée de câble de démarreur

FICHE TECHNIQUE

	MIRAGE I	MIRAGE II/E	MIRAGE SPÉCIAL
MOTEUR			
Nombre de cylindres	1	2	2
Alésage	72 mm (2.83")	62 mm (2.44")	62 mm (2.44")
Course	66 mm (2.60")	61 mm (2.40")	61 mm (2.40")
Cylindrée	268.7 cm ³ (16.4 po ³)	368.3 cm ³ (22.47 po ³)	368.3 cm ³ (22.47 po ³)
Taux de compression (corrige)	6.7:1	6.9:1	6.55:1
Régime maximum	7500 tr/mn	7500 tr/mn	8000 tr/mn
Type de carburateur	VM 34	VM 34	2 x VM 34
Réglage du carburateur:			
– mélange du ralenti	1 1/2 tour	1 1/2 tour	1 1/2 tour
– ralenti	1100-1300 tr/mn	1800-2000 tr/mn	1800-2000 tr/mn
Couples de serrage:			
– écrous de culasse	22 N•m (16 lb-pi)	22 N•m (16 lb-pi)	22 N•m (16 lb-pi)
– écrous de carter	22 N•m (16 lb-pi)	M6 9 N•m (6 lb-pi) M8 22 N•m (16 lb-pi)	M6 9 N•m (6 lb-pi) M8 22 N•m (16 lb-pi)
– écrou de volant magnétique	85 N•m (62 lb-pi)	85 N•m (62 lb-pi)	85 N•m (62 lb-pi)
– écrou de ventilateur		65 N•m (48 lb-pi)	65 N•m (48 lb-pi)
– écrou support moteur/carter	22 N•m (16 lb-pi)	38 N•m (27 lb-pi)	38 N•m (27 lb-pi)
– boulons de collecteur d'échappement	22 N•m (16 lb-pi)	22 N•m (16 lb-pi)	22 N•m (16 lb-pi)
– boulons de démarreur électrique		M8 22 N•m (16 lb-pi) M5 4 N•m (3 lb-pi)	

	MIRAGE I	MIRAGE II/E	MIRAGE SPÉCIAL
CHÂSSIS			
Longueur hors tout	249 cm (98")	263 cm (103 1/2")	263 cm (103 1/2")
Largeur hors tout	92.7 cm (36 1/2")	92.7 cm (36 1/2")	92.7 cm (36 1/2")
Hauteur hors tout	100.3 cm (39 1/2")	100.3 cm (39 1/2")	100.3 cm (39 1/2")
Écartement des skis (centre en centre)	82 cm (32 1/4")	82 cm (32 1/4")	82 cm (32 1/4")
Alignement des skis (divergence)	3.0 mm (1/8")	3.0 mm (1/8")	3.0 mm (1/8")
Couples de serrage:			
– boulon jambe de ski/ bras de direction	43 N•m (32 lb-pi)	38 N•m (28 lb-pi)	43 N•m (32 lb-pi)
– boulon guidon/ colonne de direction	26 N•m (19 lb-pi)	26 N•m (19 lb-pi)	26 N•m (19 lb-pi)
Poids (à vide)	156.8 kg (345 lb)	man: 169.5 kg (373 lb) élect: 179.5 kg (395 lb)	172 kg (380 lb)
Surface portante	5838 cm ² (905 po ²)	6225 cm ² (965 po ²)	6225 cm ² (965 po ²)
Pression au sol	2.62 kPa (.381 lb/po ²)	man: 2.66 kPa (.386 lb/po ²) élect: 2.82 kPa (.409 lb/po ²)	2.71 kPa (.393 lb/po ²)

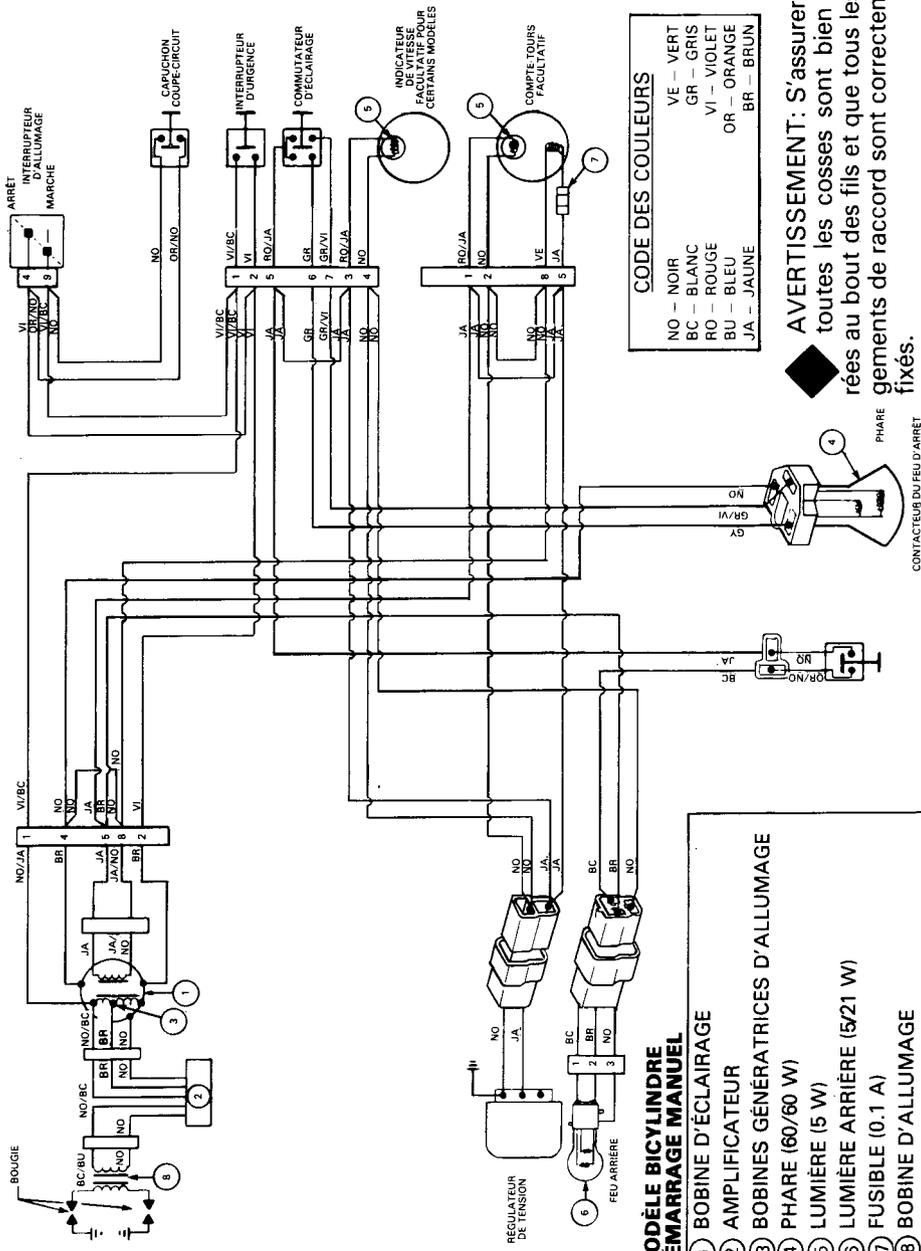
	MIRAGE I	MIRAGE II/E	MIRAGE SPÉCIAL
ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT			
Chenille:			
– largeur	38.1 cm (15")	38.1 cm (15")	38.1 cm (15")
– longueur	269.3 cm (106")	289.6 cm (114")	289.6 cm (114")
– tension	13 mm (1/2") de distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille.	13 mm (1/2") de distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille.	13 mm (1/2") de distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille.
– alignement	Distance égale entre les bords des guides de chenille et les glissières.	Distance égale entre les bords des guides de chenille et les glissières.	Distance égale entre les bords des guides de chenille et les glissières.
Rapport d'engrenages	15/34	16/33	17/35
Courroie d'entraînement			
– numéro	414 3945 00	414 3945 00	414 3758 00
– largeur MAX.	33.3 mm (1 5/16")	33.3 mm (1 5/16")	33.3 mm (1 5/16")
– largeur MIN.	30.1 mm (1 3/16")	30.1 mm (1 3/16")	30.1 mm (1 5/16")
Contenance du carter de chaîne	200 mL (7 oz)	200 mL (7 oz)	200 mL (7 oz)

CIRCUIT ÉLECTRIQUE Éclairage (puissance) Ampoule: — phare — arrière/arrêt — indicateur de vitesse — compte-tours Fusible: — interrupteur d'allumage — câblage principal — compte-tours Bougie — type — écartement Réglage de l'allumage: — marque de réglage (A.P.M.H.) — réglage à la lampe stroboscopique	160 watts 60/60 W 5/21 W 5W (facultatif) 5W (facultatif) 15 A (électrique) 30 A (électrique) .1 A (facultatif) N.G.K. BR8ES .4 mm (.016") 2.52 mm (.099") (20°) 6000 tr/mn
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

CARBURANT Type d'essence Contenance du réservoir — SI — Imp. — É.-U. Huile à injection — type — contenance du réservoir — SI — Imp. — É.-U.	Ordinaire avec ou sans plomb 28.4 litres 6.25 gal 7.8 gal huile pour motoneige Bombardier 2.55 L 86 oz 90 oz
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FREIN Type Épaisseur minimum des garnitures Réglage de la manette	À disque 3 mm (1/8") Distance d'au moins 13 mm (1/2") entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est actionné à fond.
--------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Bombardier Inc. se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer lesdites opérations sur les véhicules déjà fabriqués.



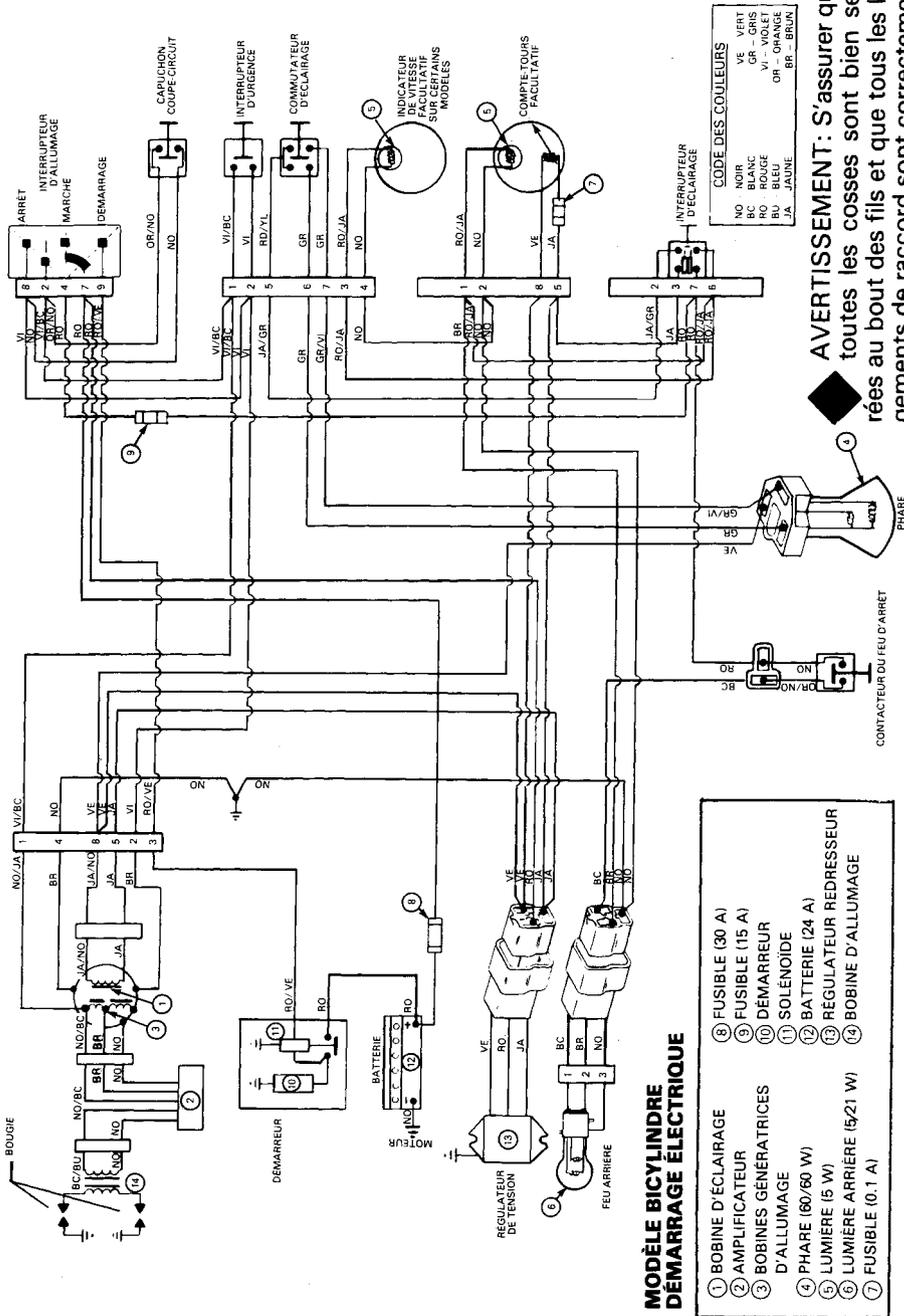
CODE DES COULEURS

NO	-	NOIR
VE	-	VERT
BC	-	BLANC
GR	-	GRIS
RO	-	ROUGE
VI	-	VIOLET
BU	-	BLEU
JA	-	JAUNE
OR	-	ORANGE
BR	-	BRUN

AVERTISSEMENT: S'assurer que toutes les cosses sont bien serrées au bout des fils et que tous les logements de raccord sont correctement fixés.

MODÈLE BICYCLINDE DÉMARRAGE MANUEL

- ① BOBINE D'ÉCLAIRAGE
- ② AMPLIFICATEUR
- ③ BOBINES GÉNÉRATRICES D'ALLUMAGE
- ④ PHARE (60/60 W)
- ⑤ LUMIÈRE (5 W)
- ⑥ LUMIÈRE ARRIÈRE (5/21 W)
- ⑦ FUSIBLE (0.1 A)
- ⑧ BOBINE D'ALLUMAGE



MODÈLE BICYLINDRE DÉMARRAGE ÉLECTRIQUE

- ① BOBINE D'ÉCLAIRAGE
- ② AMPLIFICATEUR
- ③ BOBINES GÉNÉRATRICES D'ALLUMAGE
- ④ PHARE (60/60 W)
- ⑤ LUMIÈRE (5 W)
- ⑥ BOBINE D'ALLUMAGE
- ⑦ FUSIBLE (0.1 A)
- ⑧ FUSIBLE (30 A)
- ⑨ FUSIBLE (15 A)
- ⑩ DÉMARREUR
- ⑪ SOLENOÏDE
- ⑫ BATTERIE (24 A)
- ⑬ RÉGULATEUR REDRESSEUR
- ⑭ BOBINE D'ALLUMAGE
- ⑮ FUSIBLE (521 W)
- ⑯ FUSIBLE (0.1 A)

CODE DES COULEURS

NS	VERT
VE	GR
BC	BLANC
RO	ROUGE
BU	BLEU
JA	JAUNE
OR	ORANGE
BR	BRUN

AVERTISSEMENT: S'assurer que toutes les coses sont bien serrées au bout des fils et que tous les logements de raccord sont correctement fixés.

UNITÉS DE BASE

MESURE	UNITÉ	SYMBOLE
longueur	mètre	m
masse	kilogramme	kg
liquide	litre	L
température	Celsius	°C
pression	kilopascal	kPa
couple de serrage	Newton mètre	N•m
vélocité	kilomètre par heure	km/h

PRÉFIXES

PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1,000
centi	c	un centième de	0.01
milli	m	un millième de	0.001

*LES MESURES INTERNATIONALES DU SYSTÈME MÉTRIQUE (SYSTÈME INTERNATIONAL) ONT POUR ABRÉVIATION "SI" DANS TOUTES LES LANGUES.

CHANGEMENT D'ADRESSE • TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Tout changement d'adresse ou tout transfert de propriété doit être signalé au fabricant. Pour ce, remplir et retourner la carte appropriée.

CHANGEMENT D'ADRESSE



NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ANCIENNE ADRESSE:

NOM		
_____	_____	_____
NO	RUE	APP.
_____	_____	_____
VILLE	ÉTAT/PROVINCE	CODEPOSTAL

NOUVELE ADRESSE:

NOM		
_____	_____	_____
NO	RUE	APP.
_____	_____	_____
VILLE	ÉTAT/PROVINCE	CODEPOSTAL

TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ



NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les droits de propriété de ce véhicule sont transférés

DE:

NOM		
_____	_____	_____
NO	RUE	APP.
_____	_____	_____
VILLE	ÉTAT/PROVINCE	CODEPOSTAL

À:

NOM		
_____	_____	_____
NO	RUE	APP.
_____	_____	_____
VILLE	ÉTAT/PROVINCE	CODEPOSTAL





BOMBARDIER INC.

CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA, J0E 2L0

BOMBARDIER INC.

CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA, J0E 2L0



